



Nous voici donc à peu près à mi-chemin d'un mandat municipal qui restera je l'espère unique dans l'histoire du 21^e siècle.

En effet, à peine les élections terminées, nous faisons face tous ensemble à une pandémie qui a laissé des traces, dans nos comportements, nos visions de ce que doit être la vie, familiale, professionnelle. Des traces, pas toujours positives à mon humble avis.

Une chose est sûre, le début de ce mandat a enfin vu l'aboutissement d'un long travail d'abord administratif pour enfin arriver à la réouverture d'une institution de la commune de Moncrabeau, le restaurant « *Le Phare* ». Avec une histoire centenaire, et après quelques années de sommeil, les nouveaux propriétaires, Marina Diemert et Xavier Brodu, ont pris possession des lieux et après d'énormes travaux de rénovation et de mises aux normes entièrement à leur charge en qualité de propriétaires, Marina et Xavier, malgré une montagne d'embûches et de difficultés comprenant les proverbiales larmes, sueurs et sang, ont enfin réussi à rouvrir cette institution sous la nouvelle appellation de « *Le Phare de Jeanne* ». J'insiste lourdement sur leur qualité moult fois mentionnée de propriétaires à part entière de ce lieu, car j'entends encore 4 ans après, certaines personnes dire que la Mairie est propriétaire et que cela coûte annuellement des sommes pharaoniques au budget de la commune. Je le redis, et le réécris pour la énième et dernière fois, Madame Diemert et Monsieur Brodu sont les seuls et uniques propriétaires de ce restaurant et celui-ci ne coûte pas un centime à la commune de quelque manière que ce soit.

Une multitude de travaux ont été effectués durant ces 3 ans et demi, je ne vous parlerais pas des pannes, problèmes, vandalismes, vols, destructions... que l'équipe municipale a gérés de manière quotidienne, je vous dirai que tous les jours sans exception ou pendant les vacances, nous devons faire face à des imprévus qui demandent du temps, de l'énergie, de l'abnégation et un désir inébranlable de trouver une solution afin que vos enfants aient du chauffage à l'école, que vous ayez de l'éclairage de nuit dans l'espace public, que votre téléphone ou internet soit rétabli... Et croyez-moi nous rencontrons exactement les mêmes embûches que vous pour trouver des artisans disponibles à des prix cohérents et encore, c'est même quelquefois plus difficile. Une fois les problèmes du quotidien réglés, il faut ensuite faire en sorte que les gros travaux, soit ayant trait à divers projets que le Conseil pense bénéfiques pour la commune, soit parce qu'imposés par les hautes sphères du pouvoir, puissent être organisés et suivis afin de voir le jour.

Un exemple parfait de ce combat quelquefois démoralisant et dont l'issue n'est pas toujours celle souhaitée, est celui de la piscine municipale. Après 5 ans de lutte avec notre assureur auquel nous payons annuellement autour de 20 000 € et depuis des décennies, et qui par exemple en 2022 a réalisé un bénéfice de plus de 14 milliards d'euros et auquel nous ne demandions qu'une aide minimale de 50 000 € suite aux dégâts causés par l'épisode de sécheresse d'octobre 2017 pour lequel la commune a été classée par arrêté préfectoral en état de catastrophe naturelle. Après avoir, ainsi que mon prédécesseur Christian Lussagnet attesté sur l'honneur que les dégâts en question n'étaient pas présents et visibles avant cet épisode. Après 3 expertises différentes que toutes concluaient que l'épisode de sécheresse ne pouvait être exclu comme étant la cause de ces désordres, la réponse de notre assureur a été un NON catégorique !

Le Conseil Municipal a donc, malgré sa colère et son incompréhension, décidé d'engager les travaux nécessaires à la réparation et à la modernisation de cet autre endroit emblématique de la commune. Ces travaux ont commencés fin octobre et seront terminés pour la réouverture dans de bonnes conditions de sécurité pour les usagers au 1^{er} juillet 2024. Il n'est pas, j'en suis sûr, nécessaire de vous préciser que nous étudions les propositions d'autres compagnies d'assurance présentes sur le territoire.

Retrouvez toute l'actualité de la Mairie

www.mairie-moncrabeau.fr

La compagnie Allianz ayant malheureusement perdu notre confiance ainsi que tout sens d'humanité et de loyauté. Les devis reçus à ce jour font apparaître une économie annuelle pouvant aller jusqu'à 40%, pour des garanties égales sinon meilleures.

Durant ces trois années, un nombre impressionnant de réalisations ont vu le jour. Ceci en plus des soucis du quotidien que j'évoquais préalablement. En voici quelques exemples que vous n'avez sûrement pas manqués de remarquer.

Le parcours Loisirs /Santé du Boué, le sol du préau de l'école primaire a été entièrement refait avec l'inclusion d'une marelle dans le béton. Les toilettes publiques de la place de la mairie ont été entièrement refaites, et font maintenant partie intégrante de la nouvelle station de métro de Moncrabeau. Le remplacement et la rénovation des portes, fenêtres et puits de lumière des écoles primaires et maternelle. Un rack à vélo a été installé sur le parking de la piscine et une station de réparation et de gonflage (financée à 100% par des fonds européens) est en cours d'installation sur le côté gauche de l'entrée du cimetière du bourg. Mise en place de mats d'éclairage public solaire. Refonte complète et mise en place de « l'adressage normalisé (permettant l'accès à l'internet haut débit).

Je tiens à remercier les employés municipaux, qui tout au long de l'année et pour certains par tout temps, font en sorte que le village et les hameaux de la commune soient propres, que vos enfants soient en sécurité à l'école et mangent un repas de qualité « *fait maison* » à la cantine. Merci à vous, je sais mieux que tous que le quotidien n'est pas toujours facile. Je me dois aussi de remercier les membres du conseil municipal sans lesquels beaucoup de ces dossiers n'auraient pas été menés à bien.

Comme vous pouvez le voir dans ce bulletin, la commune de Moncrabeau ainsi que certains de ses habitants se sont inscrits et ont été lauréats du concours des villages et jardins fleuris organisé par le conseil départemental. Un grand bravo à tous ceux qui ont participé car petit à petit nous gravissons les échelons pour je l'espère atteindre la médaille d'or. Cette année nous allons engager une réflexion sur le captage et l'utilisation de l'eau de pluie et avons identifié plusieurs endroits susceptibles d'accueillir des récupérateurs d'eau.

Bref, comme vous pouvez le constater les projets et travaux divers ne manquent pas et je pourrais continuer cette liste sur plusieurs pages ! Par contre, il y a 2 choses qu'il me semble importantes d'aborder. Tout d'abord les travaux de nettoyage/débroussaillage de la future voie verte sur l'ancienne ligne de chemin de fer ont commencés ! Partant de Condom, ils sont maintenant visibles sur Moncrabeau. Viendront ensuite les travaux de démantèlement et de recyclage des traverses pour ensuite voir l'aménagement final de la chaussée en voie verte.

Enfin, alors que la fin de la mise en place du Plui sur le territoire d'Albret communauté approche, divers projets de production d'énergie renouvelable sont en cours d'élaboration sur la commune. Il est extrêmement important que toute la population de Moncrabeau soit attentive à ces développements, car les décisions qui seront prises impacteront la commune pour plusieurs décennies. Une première réunion publique concernant un projet agri-voltaïque aura lieu le 05 décembre à 19h à la Salle des Fêtes. Venez nombreux !

De la part du conseil municipal tout entier, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous pour la cérémonie des vœux le 07 Janvier 2024 à la Salle des Sports à partir de 10h30.

Très sincèrement,

Nicolas Choisnel